

Compte rendu du conseil d'école du 21 novembre 2023

Ecole élémentaire Rive Droite - AUXERRE

Etaient présents :

- Les enseignants :
- Mme Maury, classe de CP
- Mme Bonnamour, classe de CP
- Mme Badi, classe de CE2
- Mme Petit, classe de CE1
- Mme Bonnet, classe de CM1
- Mme Delbos, classe de CM1
- M. Gaudry, classe de CM2
- Mme Tessier Jager, classe de CM2
- Mme Boguszewski, coordinatrice du dispositif Ulis
- Mme Anastasio, classe de CE1 les lundis et mardis et directrice
- Mme Rioux, enseignante spécialisée
- Les représentants de parents d'élèves :
- Mme Benhadda
- Mme Notarianni
- Mme El Rhoubachi
- Mme Rhoni
- M. Duere

- Représentants de la Ville d'Auxerre :
- M. Marmagne, adjoint, délégué à l'éducation

Absents ou excusés :

- Mme Roumieux, Inspectrice de l'éducation nationale, circonscription Auxerre 1
- Mme Bourouba, conseillère municipale, déléguée au centre communal d'action sociale
- Mme Hamon, classe de CE2
- Mme Robin-Coeurrier, remplaçante sur l'école et dans ma classe les jeudi et vendredi en remplacement de Mme Durant
- M. Loncle, enseignant spécialisé
- Mme Sallandre, psychologue de l'éducation nationale
- Mme Jebbor Thiery, enseignante spécialisée
- Mme Dolz, parent d'élève
- M. Zribi, parent d'élève
- Mme Haj Hmed
- Mme Kaddari
- Mme Berisha

Présentation – Résultats des élections

Accueil des participants.

Présentation, tour de table et remerciements aux parents pour leur investissement au sein de l'école et pour leur présence au conseil. Les résultats des élections de 2023 : 48,11% de participation. Les élections ont eu lieu uniquement par correspondance. Le vote électronique pourrait légalement être proposé, mais il reste beaucoup de difficultés d'organisation et de financement pour qu'il soit opérationnel. 10 candidats ont été élus titulaires, aucun candidat ne s'est proposé pour occuper le 11ème siège.

Effectifs :

195 élèves à ce jour dont 12 qui bénéficient du dispositif Ulis, 2 sont accompagnés d'une AESH et 1 allophone est aidé en français langue étrangère. Les effectifs sont stables par rapport à la fin de l'année dernière. Les prévisions pour l'année prochaine confirment cette stabilité, 42 GS devraient arriver en CP;

Organisation pédagogique 2023/2024 :

CP Aurélie MAURY 21 CP Delphine BONNAMOUR 21, CE1 Nathalie ANASTASIO 17, CE1 Virginie PETIT 17, CE2 Emmanuelle HAMON 19 , CE2 Naziha BADI 19, CE2 Sandra BONNET 18, CM1 Anne DELBOS 16 , CM2 Karina JAGER 24, CM2 Aurélie GAUDRY 23, Mme Boguszewski coordonne le dispositif Ulis avec

l'aide de Mme Louchet AESHco et accueille par groupe de besoins ses 12 élèves d'Ulis selon un emploi du temps personnalisé. Elle peut également travailler au sein des classes avec les enseignants sur des projets précis. Pour ma part, je suis dans le bureau le jeudi et vendredi et dans la classe les lundi et mardi. Mme Hamon travaille à 80 % et est remplacée par Mme Lancien le mardi.

Cette année, le Rased est au complet avec Mme Sallandre psychologue de l'éducation nationale, Mme Rioux et M. Loncle enseignants spécialisés à dominante pédagogique, Mme Jebbor Thiery qui intervient surtout sur la maternelle, enseignante spécialisée.

Coopérative scolaire :

Bilan des comptes 2023/2024. cette année, nous avons opté pour un fonctionnement un peu différent. Une somme de 80 € a été allouée à chacune et les dépenses sont décidées avec les élèves sur des petits projets de classe (cuisine, couture, jeux...) Participation des familles : 1809€ . Bénéfices photos de 1044,75€. Dépenses en activités éducatives (médailles pour le décathlon, transport, achat pour le projet jardin, activité cuisine, cinéma, livres cadeaux, abonnements). Achats durables : livres pour le travail avec les incorruptibles, abonnements à l'école des loisirs : 4402€.

Nous avons payé plusieurs transports Usep avec la coopérative pour que l'USEP puisse nous en rembourser 50 %. Nous aimerions savoir si l'USEP pourrait faire ce même remboursement si nous utilisons les crédits de la mairie pour nos déplacements lors des rencontres sportives.

Règlement intérieur 2023/2024

Une proposition de règlement intérieur pour cette année scolaire était jointe à cette convocation. Il est calqué sur le règlement départemental. Il est adopté par le conseil d'école. Il sera transmis aux familles et devra être signé par les parents et les élèves. La charte de la laïcité et de celle du numérique (cycle 3) ont été distribuées en début d'année et collées dans le cahier de liaison.

PPMS-Risque majeur / PPMS- Attentats intrusion

Le plan vigipirate est au niveau urgence attentat depuis l'attaque qui a eu lieu au lycée d'Arras ce qui signifie, que toutes les entrées à l'école sont limitées et filtrées. Les sorties sont autorisées en étant vigilant bien sûr et en les signalant sur une plateforme dédiée. J'ai remis à jour et transmis à la DSDEN et à la mairie le PPMS (plan de mise en sécurité) et il a été présenté aux adultes de l'école.

Plusieurs points nous laissent encore perplexes quant à la sécurité dans l'établissement : le portail à l'arrière de l'école qui fonctionne de manière aléatoire, l'accès sous le préau qui reste ouvert sur le temps du midi deux (problème de clés pour les animateurs de la cantine), un système d'alarme qui n'est pas satisfaisant. M. Marmagne nous informe qu'un nouveau système d'alarme est en test dans quelques établissements d'Auxerre et que la péremption éventuelle du matériel contenu dans les malles PPMS est surveillée par la mairie.

Nous ferons un exercice attentat intrusion le 30 novembre (fuite ou confinement).

Nous ferons également un exercice « risques majeurs ». (tempête ou pollution chimique) et 1 autre exercice « incendie ». Le premier a été fait début octobre.

Mme Tessier Jager signale que cette année certains élèves se penchent par dessus la balustrade de l'escalier extérieur sous le préau du haut. Nous aimerions savoir ce qui peut être fait pour sécuriser ce lieu : rehausser la balustrade, tendre un filet anti chute..

Vie scolaire :

Projet d'école et projets des classes

Pour essayer d'être claire et exhaustive je vais faire la distinction entre les projet de classes ou de niveau et le travail et les actions qui concerne l'ensemble de l'école. L'idée étant pour chaque action

d'être conforme au projet d'école et aux programmes, d'améliorer les résultats scolaires, de travailler à l'amélioration du climat scolaire et du vivre ensemble

les projets de classes :

En CP : cette année les collègues travaillent avec une méthode de lecture syllabique basée sur l'apprentissage des sons et de l'orthographe. Léo. Elles iront à la bibliothèque.

Les classes font partie du programme crokibouge.

En sport, les deux classes sont adhérentes à l'usep, elles feront un cycle danse avec un prof du conservatoire, un cycle rugby en partenariat avec le RCA

Elles participent activement à la liaison GS CP qui se traduit par des échanges de pratiques entre enseignantes et des rencontres entre enfants à chaque période.

Pour les CE1 :

Nous utilisons la même méthode de mathématique et le même manuel de français.

Nous irons à la salle de l'Aja Gym au mois de janvier. Les 2 classes sont adhérentes à l'Usep. Les CE1 de Madame Petit ont fait un cycle jeux d'opposition au gymnase, nous nous avons fait un cycle vélo. Je travaille sur le thème des JO. Les deux classes iront assister à des concerts au conservatoire et iront également à la bibliothèque.

Pour les CE2 :

Ils iront à la piscine en période 4. Les deux classes travaillent sur des lectures en rapport avec l'écologie.

La classe de Mme Hamon participe à l'action école et cinéma. La classe est adhérente à l'Usep et participe à un cycle escalade. Ils assisteront à un concert de musique actuelle à l'école et iront également à la bibliothèque.

La classe de Mme Badi participe à un cycle jeux d'opposition, se rendra plusieurs fois à la bibliothèque et participera à un concours mêlant arts visuels et mathématiques. Madame Badi accueille des stagiaires en classe et prépare Cafipemf

Pour les CM1 :

Ils iront à la piscine en période 4.

La classe de Madame Delbos est adhérente à l'usep, participe à un cycle escalade et à un cycle rugby et se rendra à la bibliothèque, assistera à un concert à l'école. La classe de Mme Bonnet est organisée sur le thème de Harry Potter, ira plusieurs fois à la bibliothèque et au conservatoire et a participé à un cycle vélo.

Les deux classes participent cette année au dispositif 100 % chorale avec des professeurs du conservatoire. Les classes répéteront ensemble une dizaine de chansons qui aboutiront à la présentation d'un spectacle le 30 mai au théâtre.

Pour les CM2 :

Les deux classes iront à la piscine en période 4.

Elles participent à un cycle escalade. Elles travaillent autour d'un projet musique avec un professeur diplômé du conservatoire . Leur concert final sur le thème du carnaval à travers le monde aura lieu le 21 décembre au pôle Rive droite, l'après midi pour les classes, et le soir pour les familles.

Projet nature n'a pas pu se mettre en place pour l'instant. Il n'y a pas de lieu adapté proche de l'école. En revanche il sera repris sous une forme itinérante au printemps.

Projets de l'école :

A l'école nous nous sommes engagés dans une démarche de démocratie participative. Les élèves ont élu leurs délégués, éco délégués dans chaque classe. A chaque période, je réunis un conseil d'élèves où les

délégués font des propositions pour améliorer le climat scolaire ou leur cadre de travail. Ils seront engagés dans la vigilance contre le harcèlement scolaire. Nous participons également au conseil municipal d'enfants. Manel et Ismail ont été élus pour deux ans.

Des chorales se sont mises en place sur l'école, création de liens entre les petits et les grands.

De même pour les projet jardin/ verger. Plantation des figuiers 2017.

Dépôt de dossiers pour obtenir le niveau 2 ou 3 du label E3D mais pas de nouvel pour l'instant.

3 autres projets « Notre Ecole Faisons là Ensemble » sont en cours d'élaboration. Ils pourront démarrer en 2024 pour certains ou début 2025 pour d'autres avec un objectif principal : faire entrer les parents dans l'école.

Devoirs avec les parents. Inviter les parents en classe en début d'année pour faire les devoirs ensemble et en comprendre les enjeux pour les enfants.

Jardin : construction d'un lieu aménagé à l'arrière de l'école ou nous pourrions réaliser des actions de jardinage avec les parents, échanger autour du jardin, partager ses compétences. (inclure les SEGPA dans la construction)

Soir de Lecture : une soirée en avril autour de la lecture. Lancement en 2024 et financement et développement en 2025. (conte, lecture, atelier d'écriture, lire et faire lire, bibliothèque municipale) puis achat de mobilier, intervenants extérieurs, carte sur tables, obliques...

Places au JO / label Génération 2024, propositions faite en juin pour que des élèves assistent aux jeux paralympiques. On s'est inscrits. On attends pour voir si on a été choisis et si oui, quelle session nous est attribuée. 2, 3, 4 et 5 septembre. Pour un CE1, CE2, CM1

pHARe

Programme de lutte contre le harcèlement à l'école.

Le gouvernement s'est engagé depuis la fin de l'année scolaire dernière dans la lutte contre le harcèlement à l'école avec 3 axes, prévention, résolution, détection.

Inscription obligatoire de chaque école sur une plateforme dédiée

création d'un pôle ressource au niveau de la circonscription

actions de préventions et de mobilisation : ateliers d'écriture, discussion, film, bancs de l'amitié, travail avec les délégués sur le fait d'être attentifs à des situations de harcèlement.

Passation d'un questionnaire du CE2 au CM1

Pas de cas détecté. Des problème d'enfants très souvent en conflit avec les autres ont été repéré

Poursuite du travail à l'amélioration du climat scolaire et à la gestion des émotions : projet d'école.

Organisation du temps scolaire et périscolaire :

Les APC ont lieu de 16h25 à 17h05 deux fois par semaine ce temps doit être consacré comme l'année dernière uniquement à la lecture (compréhension, lecture à voix haute...). Les APC peuvent concerner l'ensemble des élèves par petit groupes ou seulement les élèves en difficulté selon le choix de l'enseignant de la classe. Elles sont soumises à autorisation des parents.

Garderie : Sur inscription mairie

Tous les matins, dans la cuisine. L'accueil des enfants est toujours assuré par Mme Esseiva à partir de 7h30, des activités variées sont proposées chaque jour. Les inscriptions ont augmenté, les parents apprécient la souplesse d'utilisation de ce service.

Etude surveillée après la classe sur inscription à la mairie :

L'étude surveillée de 16h25 à 17h45 est assurée par 3 enseignantes et une personne qui est également AESH à l'école, il y a 2 groupes. Une question des parents portait sur les devoirs, les

enseignantes d'étude ont expliqué leur organisation. La question de la liaison entre l'étude est le centre à 17h45 est posée par les parents à M. Marmagne. Réponse apportée par Mme Mignon :

« Nous ne pouvons pas nous détacher pour aller les chercher, car selon la réglementation, le nombre d'animateur qui encadre les enfants au centre de loisirs correspond au nombre d'enfants accueillis le soir au moment de la sortie d'étude, c'est pour cela que je ne peux pas détacher une personne pour récupérer les enfants à l'école à 17h45. Cela fait quelques années que la situation est comme cela. »

EILE : enseignements internationaux de langues étrangères.

Nous n'avons aucune nouvelle concernant le dispositif.

Centre de loisirs :

Comme les années précédentes les élèves inscrits au centre se retrouvent sous le préau du bas et sont pris en charge par les animateurs.

Restaurant scolaire :

Les enfants inscrits à la restauration scolaire sont répartis en deux groupes. Ils prennent le car pour aller déjeuner à l'école maternelle des Mignottes.

Depuis un an maintenant à 13h30 et après s'être lavé les mains, les enfants montent directement dans leur classe ou ils sont attendus par leur enseignant.

Des parents posent la question du brossage des dents après la cantine. (réponse à venir)

Nous notons l'importance d'avoir des agents qui connaissent l'école et les enfants.

Travaux repoussés du restaurant scolaire prévu sur le site Rive Droite seront plus longs que prévus et s'achèveront plutôt en 2025.

organisation du remplacement des agents municipaux :

Lorsqu'une de nos agent titulaire et à temps plein sur l'école est absente, elle n'est remplacée que quelques heures le matin. Les deux dames restantes se retrouvent à deux le soirs pour faire toute l'école, ce n'est clairement pas suffisant.

Bilan sur les travaux et investissement demandés:

Eviers changés, salle de bibliothèque repeinte, table extérieure sous le préau.

Il n'y a pas eu de travaux d'ampleur réalisés au niveau des huisseries, de l'isolation

Ce qui nous a été dit en fin d'année dernière perdure cette année « Madame Cluzel explique que des projets d'ampleur ont été réalisés sur d'autres sites qui mobilisent les personnels et qui restreignent le budget pour l'entretien courant des autres locaux »

Nous avons une école qui n'est pas en bon état, qui nécessite plein de petits entretiens courants qu'il faut redemander sans arrêt. : réparation de stores, fenêtre qui ne ferme plus, serrure qui tourne dans le vide, rideau métallique qu'il faut aider a monter et à descendre, une plaque qui tombe dans les toilettes adultes et qui n'est pas remplacée. Aspirateur qui ne fonctionne plus depuis le mois de septembre.

Nous demandons à nouveau la rénovation des toilettes du bas.

Nous signalons le vol d'un chariot décathlon neuf pendant l'été.

A la demande des parents, nous informons que le dossier amiante de l'école est consultable sur place.

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 19h30

Nathalie Anastasio

Directrice de l'école élémentaire Rive Droite